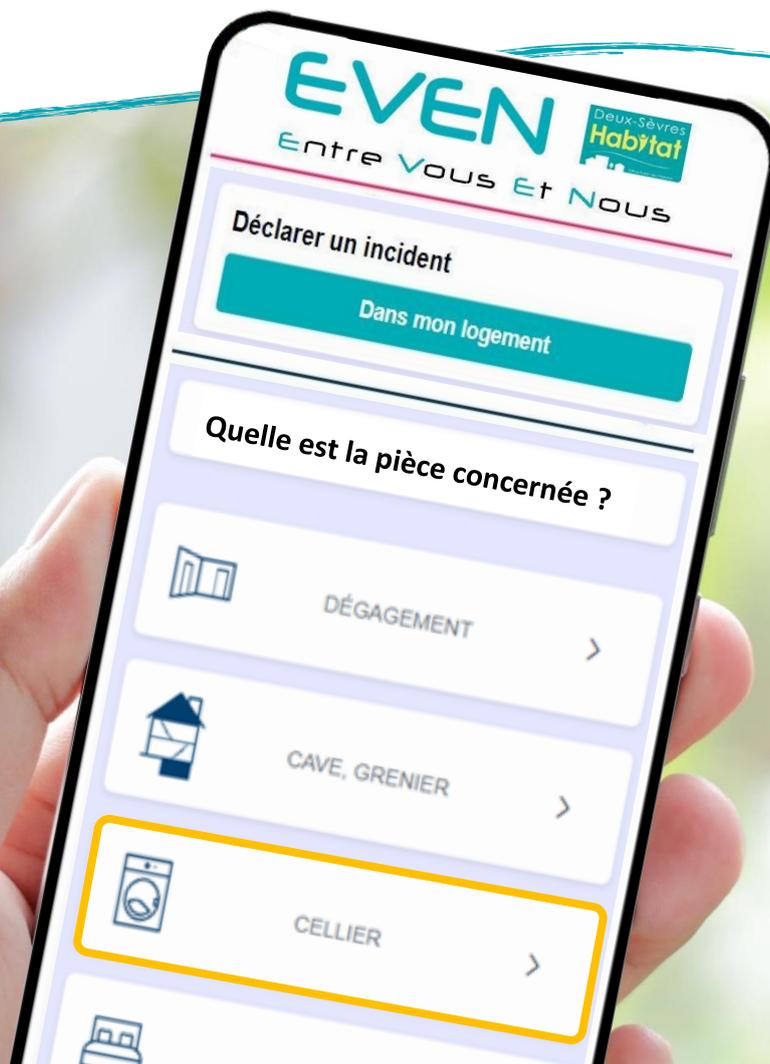


EVEN

Entre Vous Et Nous



Pratique, simple, gratuit :

Découvrez **EVEN**,

vosre solution digitale pour effectuer vos déclarations d'incidents techniques et en suivre le bon traitement,

depuis chez vous, 24 heures sur 24 !

Deux-Sèvres Habitat est un Office Public de l'Habitat labellisé Quali'Hlm.



EVEN facilite vos demandes d'intervention

DECLARER UN INCIDENT



1 Je scanne le QR-code de l'autocollant avec un smartphone.

La première fois, EVEN doit être activé en confirmant votre adresse et en indiquant que vous l'utilisez en tant que locataire.



2 Je clique sur « Déclarer un incident dans mon logement ».



3 Je sélectionne la pièce concernée.

Ecran après écran, je précise la nature de l'incident en suivant les indications demandées.



4 Je peux prendre et joindre des photos.



5 Je note, à titre indicatif, mes disponibilités.

Je confirme mes coordonnées (mail et téléphone).



6 J'envoie ma déclaration et C'EST TOUT !

Un message m'indique immédiatement la suite donnée à ma demande*.

* Si votre déclaration relève d'une réparation locative (Décret 87-712 du 26 août 1987), vous êtes immédiatement averti que c'est à vous de réaliser l'intervention nécessaire. L'incident déclaré est clôturé.

EVEN facilite le suivi de votre demande

SUIVRE SON TRAITEMENT



Je scanne le QR-code placé sur l'autocollant avec un smartphone.

J'accède directement à **EVEN**.



Je clique sur « Afficher mes demandes et déclarations ».



Mes différentes demandes apparaissent. Leur numéro de référence et l'évolution de leur traitement s'affichent : « en cours », « terminé »...

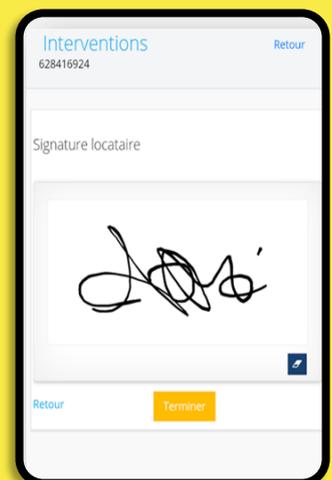
Lorsque l'entreprise intervient dans votre logement.



L'entreprise scanne le QR-code de votre logement avec son smartphone. Elle accède directement à **EVEN** et à votre réclamation technique.

L'entreprise note ses éventuels commentaires techniques sur **EVEN**.

Une fois les travaux terminés, l'entreprise vous fait signer le « quitus » d'intervention sur son smartphone.



Nous sommes directement informés de l'intervention réalisée et des éventuels commentaires.

Si l'intervention est terminée, votre demande affichera le statut « terminé ».

Pour visionner la vidéo de présentation d'EVEN, scannez le QR-Code ci-contre :





Le QR-Code, présent sur l'autocollant **EVEN** de votre logement, est directement associé à l'adresse du logement.

COMMENT SCANNER VOTRE QR CODE ?

- 1 Si vous avez un smartphone récent, un lecteur de QR-Code est déjà intégré (dans la majorité des cas, il suffit de l'activer dans la barre d'état ou dans les paramètres).



Si vous ne disposez pas de lecteur QR-Code, téléchargez une application sur votre smartphone (ou votre tablette).

- 2 Cadrez le QR-Code de l'autocollant **EVEN** avec le lecteur du smartphone (ou de la tablette numérique). Votre appareil reconnaît le QR-Code. S'il affiche une notification, touchez-la pour ouvrir le lien associé au QR-Code.

- 3 Vous êtes redirigé automatiquement vers votre espace personnel de la solution **EVEN**.



Vous n'avez pas de smartphone ?

Pour effectuer vos demandes, nous restons à votre service :

- par téléphone : 05 49 09 20 00 (Du lundi au jeudi : 9h/12h -14/17h. Le vendredi : 9h/12h - 14h/16h30).
- par mail : locataires@79habitat.fr
- dans votre espace personnel : www.79habitat.fr